



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le mardi 5 avril 2016 — Vol. 44 N° 93

Poursuite du débat sur le discours du budget (1)

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le mardi 5 avril 2016 — Vol. 44 N° 93

Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Carlos J. Leitão	1
M. Nicolas Marceau	4
M. François Bonnardel	5
Discussion générale	7

Autres intervenants

M. Raymond Bernier, président

M. Saul Polo
Mme Véronique Tremblay
M. André Fortin

Le mardi 5 avril 2016 — Vol. 44 N° 93

Poursuite du débat sur le discours du budget (1)

(Vingt heures deux minutes)

Le Président (M. Bernier) : Alors, bonsoir. Je déclare la séance de la Commission des finances publiques ouverte et, bien sûr, je demande à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de poursuivre le débat sur le discours du budget conformément à l'article 275 du règlement.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Merlini (La Prairie) est remplacé par Mme Tremblay (Chauveau).

Le Président (M. Bernier) : Donc, bonsoir à tous. Bienvenue à la Commission des finances publiques. C'est un exercice qui est fort important, c'est des discussions d'une période de 10 heures sur le budget. Donc, bien sûr, c'est d'informer les parlementaires, mais également, bien sûr, d'informer la population qui nous écoute sur le budget qui a été déposé.

Donc, je veux saluer au départ M. le ministre, les collègues ministériels, M. le député de Rousseau, porte-parole, M. le député de Granby également, porte-parole du deuxième groupe d'opposition, les recherchistes et les gens du ministère des Finances qui sont ici présents sagement ce soir, encore une fois, pour nous assister dans nos travaux. Merci à vous tous.

Donc, avant d'entreprendre, je vous informe des règles du débat que nous amorçons. La répartition des temps de parole pour les 10 heures sera la suivante : le gouvernement, 4 h 41 min 15 s; l'opposition officielle, 2 h 48 min 45 s; deuxième groupe d'opposition, 1 h 52 min 30 s; les députés indépendants de Québec solidaire, 30 minutes; la députée indépendante d'Arthabaska, 7 min 30 s. Et, pour les remarques préliminaires, le ministre et les porte-parole de l'opposition officielle et du deuxième groupe d'opposition auront chacun 20 minutes pour leurs remarques préliminaires. Donc, sans plus tarder... Est-ce que vous avez des questions? Est-ce que vous avez des interrogations par rapport au déroulement? Non, tout va bien.

Remarques préliminaires

Donc, nous allons débiter par les remarques préliminaires du ministre des Finances. M. le ministre, la parole est à vous pour un bloc de 20 minutes.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Très bien. Merci beaucoup, M. le Président. Alors, bonsoir, tout le monde, chers collègues des partis d'opposition, collègues ministériels, les fonctionnaires du ministère, M. Monty et toute l'équipe qui est ici. Donc, nous entamons ce processus, qui, comme vous avez dit, M. le Président, est important et utile pour la population, donc, de parler, de discuter du budget qui a été rendu public le 17 mars.

Alors, je suis heureux de poursuivre avec vous le débat sur le budget, qui est aussi le plan économique du Québec que nous avons déposé le 17 mars dernier. Je vous rappelle qu'il s'agit d'un deuxième budget équilibré consécutif, ce qui est une première depuis 2008. Donc, l'équilibre budgétaire a été atteint en 2015-2016, et, pour l'année fiscale 2016-2017, nous allons aussi être en équilibre. Et non seulement pour 2016-2017, mais le cadre financier que nous avons déposé lors du budget pour les quatre prochaines années, c'est un cadre équilibré. Alors, avec les hypothèses économiques de croissance du revenu très, très, très conservatrices, nous sommes à l'intérieur d'un cadre équilibré, ce que je pense qui est extrêmement utile pour l'avenir du Québec.

Alors, le plan économique marque pour notre gouvernement une étape importante dans la réalisation de nos engagements en matière de gestion des finances publiques et de développement économique. Le Québec est aujourd'hui beaucoup mieux positionné pour répondre aux défis de demain et agir sur les enjeux structurels et, notamment, démographiques qui freinent notre croissance économique. Nous nous redonnons les moyens d'accompagner l'ensemble des Québécois dans une société et une économie en transformation afin de bâtir un Québec plus moderne et plus prospère.

Et ici, M. le Président, je vous parlerai un peu de la croissance économique parce qu'en effet, en effet, la croissance économique est plus faible que ce qu'on aurait tous souhaité, mais il fallait comprendre pourquoi. Il fallait comprendre que les freins à cette croissance sont surtout de nature structurelle, et, dans ce contexte, le facteur le plus important, c'est le facteur démographique, c'est le choc démographique, le fait que notre population en âge de travailler est non seulement en train de croître plus lentement qu'avant, mais carrément en train de diminuer. Et donc, si on pense d'une façon un peu simple que la croissance économique est le produit du capital et du travail, bon, si le travail, si, donc, la population active diminue, cela va avoir un effet important et direct sur la croissance économique, et donc, nous, il faut travailler sur les facteurs qui pourraient compenser ce choc démographique. Ces choses-là prennent du temps, mais c'est important de

s'y attarder parce que notre avenir dépendra de ça. Un des moyens — loin d'être le seul, mais un des moyens — qui pourrait compenser en partie ce choc démographique, c'est l'immigration, et donc ceux qui sont intéressés à accélérer la croissance économique au Québec, à mon avis, logiquement, devraient aussi être intéressés à augmenter l'immigration.

Alors donc, le plan économique, il y a eu plusieurs mesures qui ont été annoncées, mais, avant de rentrer dans les mesures, j'aimerais prendre quelques instants pour vous faire un bref portrait de la situation budgétaire du Québec, qui s'est beaucoup améliorée au cours des deux dernières années. Durant cette période, les finances publiques ont bénéficié de la bonne tenue de nos revenus, dont la croissance a été supérieure à celle des dépenses.

Donc, nous, notre méthode, si vous voulez, M. le Président, pour retrouver l'équilibre budgétaire, en fin de compte, est simple... mais beaucoup plus compliquée que ça, mais on peut la résumer à avoir une croissance, de s'assurer que les revenus augmentent plus rapidement que les dépenses. C'est ce que nous avons fait au cours des deux dernières années et c'est ce que nous allons continuer de faire dans notre cadre financier à moyen terme, nous allons maintenir cette approche où les revenus augmentent légèrement plus rapidement que les dépenses.

Alors, comme je l'ai dit tantôt, notre situation financière est enviable. En fait, pour l'année 2015-2016, le Québec est la seule juridiction au Canada avec la Colombie-Britannique à bénéficier d'un budget équilibré, et nous maintiendrons cet équilibre tout en poursuivant nos versements au Fonds des générations. Cet outil, le Fonds des générations, est fort efficace. Il fête ses 10 ans cette année et il permettra à nos enfants et à nos petits-enfants de développer le Québec selon leurs propres aspirations. C'est la mesure d'équité intergénérationnelle la plus puissante qu'un gouvernement n'a jamais adoptée, et nous en sommes très fiers.

Les contributions au Fonds des générations, M. le Président, ce n'est pas une option, ce n'est pas un choix, ça a été encadré dans la loi. Ça fait partie de la loi qui a prévu la création du fonds et le maintien de l'équilibre budgétaire. Donc, ce n'est pas, comme je l'ai dit tantôt, une option qu'on peut choisir — bon, cette année on contribue, l'année prochaine on ne contribue pas — ça fait partie de nos obligations de le faire, et, en fin de compte, notre équilibre budgétaire est après versement au Fonds des générations. Nous nous sommes engagés et nous sommes obligés de contribuer au Fonds des générations, et nous le faisons parce que c'est utile et c'est nécessaire.

• (20 h 10) •

Pourquoi? Parce que, pour nous, la réduction de la dette demeure une priorité, et le gouvernement maintient son objectif de ramener le poids de la dette sur l'économie à 45 % du PIB en 2026. Également, la croissance économique devrait atteindre 1,5 % en 2016 et 1,6 % en 2017. C'est ce que nous avons mis dans notre budget, c'est sur ces projections-là que nous avons bâti notre cadre financier, et cette croissance-là est soutenue principalement par les exportations internationales, par la consommation des ménages, bien sûr, et surtout par les investissements des entreprises. Bien entendu, ce renforcement de notre économie aura un impact positif sur la création d'emplois, et je tiens d'ailleurs à souligner que depuis notre élection, il y a maintenant presque deux ans, donc depuis mai 2014, le Québec a créé 70 600 emplois.

Pour revenir à la croissance économique, M. le Président, le 1,5 % en 2016 et 1,6 % en 2017, comme je l'ai dit tantôt, ce sont des perspectives, à notre avis, très conservatrices, et j'ai bien l'impression que dorénavant, au fil du temps, les semaines, les mois qui vont venir, vous allez voir fort probablement un nombre d'institutions financières du secteur privé qui vont commencer à mettre à jour leurs perspectives économiques. Parce que vous savez que ce processus de prévisions économiques, c'est un processus continu, à chaque fois qu'il y a une nouvelle information, les prévisionnistes mettent à jour leurs prévisions, et la toute dernière, qui est d'ailleurs sortie aujourd'hui, de la Banque Toronto-Dominion, eux, ils prévoient maintenant, pour l'année 2016 et pour l'année 2017, une croissance économique au Québec de 2,1 % à chaque année. Et ça, j'ai bien l'impression que ça va être un peu le thème de l'année, je pense que les autres prévisionnistes vont faire ça.

Et pourquoi ils font ça? Parce que les conditions économiques, en Amérique du Nord surtout, s'améliorent, et donc ça leur permet... D'ailleurs, on a vu que les données pour le PIB canadien du mois de janvier, c'est un très fort rebond. Donc, les conditions dans l'économie réelle s'améliorent. Et je pense que la TD était la première aujourd'hui, mais, encore une fois, au fur et à mesure que les mois vont passer et de nouvelles mises à jour seront faites, je pense qu'il sera révisé à la hausse. Nous, évidemment, nous restons avec nos prévisions de 1,5 %, 1,6 %, ce qui nous donne un cadre financier qui est très conservateur et très réaliste.

Alors, voilà ce qui m'amène donc à notre plan économique et aux gestes que nous posons afin que le Québec puisse saisir les opportunités liées à la transformation de notre société vers une économie du savoir plus ouverte, plus innovante et plus sobre en carbone. Le Québec doit s'inscrire pleinement dans cette nouvelle économie et tirer parti des opportunités qu'elle offre.

La bonification du plan économique comporte de nouvelles initiatives qui totaliseront un soutien de plus de 3,6 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Ces mesures visent notamment trois axes : d'abord, de renforcer le financement de l'éducation; deuxièmement, de soutenir les particuliers et les familles; et le troisième axe, c'est d'accélérer le développement économique dans cette optique que les obstacles à la croissance sont structurels et donc que les mesures qu'on met en place doivent, elles aussi, être structurelles et qui auront un impact sur une période de cinq ans.

Si on commence par le premier, donc le renforcement du financement de l'éducation, l'éducation constitue le principal levier de notre développement économique et social. Le gouvernement fait donc de la réussite en éducation et à l'enseignement supérieur une priorité. Le taux de croissance annuel des dépenses en éducation sera porté à 3 % pour 2016 et 2017. Cette croissance se poursuivra au même rythme pour les années suivantes. Ainsi, des investissements additionnels en éducation seront de plus de 1,2 milliard de dollars sur les trois prochaines années. Ça, c'est ce qu'on appelle communément, M. le Président, de l'argent neuf. Pour moi, l'argent est toujours neuf, là, il n'y a pas de vieil argent et de nouvel argent.

Une voix : ...

M. Leitão : ...non, mais donc c'est 1,2 milliard de plus que ce qui était budgété auparavant, et ce 1,2 milliard se décline de la façon suivante. 500 millions de dollars sont prévus pour des dépenses de programmes, ce qu'on appelle, donc, offrir un environnement d'apprentissage qui est sain et stimulant et qui devra accompagner les jeunes pour la réussite scolaire. Ça sera dans l'ordre de 420 millions. Aussi, renforcer les liens entre le réseau de l'éducation, et l'enseignement supérieur, et aussi les entreprises pour mieux répondre aux besoins du marché du travail. Ça, c'est les 500 millions. L'autre somme, les 700 millions de dollars sur trois ans, est prévue afin de poursuivre l'amélioration et la rénovation des établissements d'enseignement et, donc, d'accroître l'accès à des installations aussi, des installations sportives pour fournir aux jeunes un milieu sain, stimulant et qui favorise l'apprentissage. Donc, 500 millions dans les ressources humaines pour, donc, améliorer l'apprentissage et 700 millions dans l'infrastructure physique.

Maintenant, cette société du savoir dont nous soutenons le développement doit également s'épanouir comme une société de culture. Afin de renforcer l'appui du gouvernement à la culture québécoise, notre plan prévoit des investissements de 33,8 millions de dollars au cours des prochaines années. Les investissements peuvent aussi se décliner de trois façons: d'abord, pour rendre la culture plus accessible aux plus jeunes; deuxièmement, pour la mise en place d'une stratégie pour valoriser et promouvoir la langue française; et, troisièmement, pour la consolidation des institutions muséales.

Par ailleurs, nous donnons suite dans le plan économique à notre engagement d'alléger le fardeau fiscal des contribuables, une fois l'équilibre budgétaire atteint. Alors, nos efforts d'assainissement des finances publiques portent fruit, comme on a dit au départ, et nous permettent d'accélérer l'abolition de la contribution santé. Dès la fin de l'année prochaine, donc dès la fin de 2017, cette contribution sera entièrement abolie, ce qui représente près de 750 millions de dollars d'allègement fiscal par année pour les 4,5 millions de contribuables québécois. Ce n'est pas insignifiant. M. le Président, c'est 750 millions pour les 4,5 millions de contribuables. Tout le monde va bénéficier, et n'oublions pas que, pour les contribuables à revenus relativement élevés, donc 134 000 \$ et plus de revenus, c'est 1 000 \$ d'économie d'impôt avec l'abolition de la taxe santé à partir de la fin de 2017.

Aussi, afin de soutenir les familles québécoises, nous instaurons une réduction de 50 % de la contribution additionnelle pour le deuxième enfant en service de garde subventionné. Cette réduction est rétroactive et s'applique donc pour l'année 2015. Nous estimons que près de 30 000 familles pourront en bénéficier.

Dans un autre registre, le plan économique prévoit aussi des initiatives totalisant plus de 310 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour accroître la participation de tous au marché du travail en bonifiant les primes au travail pour les ménages sans enfant et aussi en bonifiant le bouclier fiscal, en ramenant à 62 ans l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience. On a parlé tantôt qu'un de nos défis, c'est le choc démographique. Donc, c'est important de prendre des mesures qui pourraient favoriser la participation au marché du travail des travailleurs plus âgés.

Nous voulons aussi favoriser la participation au programme Objectif emploi, encore une fois pour s'assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons pour augmenter la population active. Nous voulons aussi accompagner les jeunes par l'entremise des entreprises d'insertion au marché du travail. Nous voulons aussi appuyer l'attraction et la rétention des étudiants étrangers qui sont déjà au Québec, et donc qui sont une plus grande «value» pour notre société. Nous voulons aussi encourager l'apprentissage du français chez les nouveaux arrivants.

Au total, l'ensemble des mesures annoncées depuis le budget 2015-2016 totalise une réduction de la fiscalité des particuliers de près de 4 milliards de dollars sur cinq ans et une réduction de 340 millions dès cette année, dès 2016-2017. 340 millions, encore une fois, ce n'est pas insignifiant.

Comme mentionné précédemment, notre plan vise à accompagner les entreprises dans une économie en transformation. Notre plan présente des mesures structurantes pour stimuler l'investissement privé. Nous mettons en place des moyens pour encourager l'innovation et en tirer profit, de la transition vers une économie plus sobre en carbone. Ces mesures apportent également un soutien important au développement des secteurs clés de notre économie dans toutes les régions du Québec. M. le Président, nous avons encore combien de temps...

• (20 h 20) •

Le Président (M. Bernier) : Vous avez encore trois minutes, monsieur...

M. Leitão : Trois minutes. Bon, alors, je pense que je devrais continuer par la suite, mais je veux juste mentionner ici, dans les trois minutes qu'il me reste, que l'investissement dans le secteur manufacturier, pour nous, est, évidemment, très important. Alors, dans cette lignée, il y a des initiatives totalisant près de 850 millions de dollars qui sont prévues au cours des cinq prochaines années afin de soutenir nos entreprises manufacturières dans leurs processus d'innovation. Nous avons donc un nouveau tarif électrique, d'électricité pour les secteurs manufacturier et de la transformation des ressources naturelles, c'est très important. Nous avons aussi mis en place une réduction d'impôt pour sociétés innovantes afin d'appuyer la commercialisation d'une propriété intellectuelle québécoise. C'est un genre de mesure qui fonctionne très bien dans certains pays européens. Et je pense que c'est innovant en Amérique du Nord, et ça pourrait donner de très bons résultats.

Et finalement, nous avons instauré un nouveau crédit d'impôt remboursable, le crédit d'impôt RénoVert, pour encourager la rénovation écoresponsable et, en même temps, pour, ce faisant, aussi aider nos producteurs québécois de produits comme portes, fenêtres, etc., toits, l'équipement... Donc, ils vont pouvoir aussi bénéficier d'une augmentation de l'activité de rénovation domiciliaire. Je pense que je vais arrêter ici, M. le Président, et on continuera par la suite. Merci beaucoup.

Le Président (M. Bernier) : Merci, M. le ministre, de votre présentation. M. le député de Rousseau.

M. Nicolas Marceau

M. Marceau : Oui. J'ai 20 minutes?

Le Président (M. Bernier) : Vous avez 20 minutes qui vous sont accordées pour faire vos remarques préliminaires.

M. Marceau : Je ne vais peut-être pas prendre 20 minutes, par contre, on va garder plus de temps pour les questions. Mais, tout d'abord, bonjour, M. le Président. Et bonjour à tous les collègues de la commission. Ça me fait plaisir d'être avec vous ce soir. Un salut peut-être plus particulier au personnel du ministère des Finances — pardon, j'ai un chat dans la gorge — au personnel, donc, du ministère des Finances, qui sait tout le respect que j'ai pour eux, qui, malgré le fait qu'il soit dirigé par un gouvernement avec lequel je suis en désaccord sur plusieurs sujets... Donc, malgré ça, il s'agit d'un ministère qui continue de faire un travail remarquable. La qualité des documents qui sont produits est toujours de très haut niveau, et, écoutez, donc, je voulais simplement les saluer. Voilà.

Le gouvernement a déposé un budget récemment, que j'ai eu l'occasion de commenter à plusieurs reprises. Simplement rappeler deux, trois choses, M. le Président. Tout d'abord, sur la santé des finances publiques, l'étalon qui permet de mesurer la santé des finances publiques, c'est l'endettement. C'est la raison pour laquelle les gens s'intéressent... enfin, la raison pour laquelle on dépose des budgets, c'est pour monter, ultimement, qu'on va arriver à financer les services publics avec un fardeau fiscal qui a du bon sens. Et il faut qu'on fasse ça sans trop s'endetter, et le niveau d'endettement au Québec, quand il est mesuré en proportion du PIB, il s'est détérioré depuis juin 2014. Je pense que le ministre doit bien s'en douter. J'aurai l'occasion de poser quelques questions là-dessus au moment opportun. Mais disons que le fait qu'entre juin 2014 et mars 2016 nos ratios d'endettement se soient détériorés, hein, par rapport à la prévision de juin 2014, ça découle en grande partie d'une croissance économique plus faible que ce qui avait été anticipé en juin 2014 et d'une dette qui a crû plus lentement que... enfin, qui a crû plus rapidement, pardon, que ce qui était prévu et une croissance économique qui a crû plus faiblement que ce qui était prévu, et le résultat, c'est qu'entre juin 2014 et mars 2016 les ratios d'endettement ont tous augmenté. J'aurai l'occasion d'y revenir, comme je vous le disais.

Mais, quand même, les prêteurs, les créanciers, les gens qui nous prêtent de l'argent, donc, ce qu'ils veulent savoir, c'est : Y a-t-il un risque de non-remboursement? Puis la première chose... premier facteur de risque, là, pour le non-remboursement, c'est que la dette soit trop importante. Alors, quand le ratio dette-PIB se détériore malgré l'équilibre budgétaire, malgré le contrôle des dépenses puis malgré la hausse des revenus, c'est qu'il y a quelque chose qui ne marche pas. Et je pense qu'il y a quelque chose qui ne marche pas, et, en fait, si j'avais à vous le dire, là, simplement, je pense qu'en augmentant de façon trop importante le fardeau fiscal, en réduisant de façon trop importante les dépenses, on a étouffé la croissance économique. Et, en étouffant la croissance économique, on a eu pour résultat des ratios dette-PIB qui ont augmenté.

D'ailleurs, je reviendrai là-dessus, mais on le voit aussi aux revenus autonomes, cet étouffement, là. Quand on regarde la prévision de revenus pour 2015-2016 puis pour 2016-2017, quand on compare ce qui s'est passé, mettons, pour 2016-2017, là, pour l'année qui commence, puis qu'on regarde la prévision qui était faite l'an dernier pour 2016-2017 puis la prévision qui est faite cette année pour 2016-2017, il y a un écart, là, de près de 1 milliard de dollars, hein? Donc, je répète, là, en mars 2015, on prévoyait 1 milliard de plus en revenus pour cette année que ce qui est finalement prévu dans le budget de mars 2016. C'est quand même un gros écart, là, et ça témoigne d'une croissance économique, évidemment, beaucoup plus lente, beaucoup moins forte.

Le ministre nous disait tout à l'heure qu'il s'attend à une croissance économique plus forte cette année, que, déjà, il y a des prévisions qui ont été publiées qui donnent l'impression que ça va s'améliorer. M. le Président, je le souhaite. C'est mon souhait le plus grand, j'espère que la croissance économique va être très forte. Maintenant, je comprends aussi que le rôle du ministre des Finances, c'est d'être inspirant, c'est de donner confiance aux gens, mais je dois dire que ça fait deux ans qu'on nous dit ça. L'année dernière, on nous avait dit que, pour 2015, la croissance économique, en réel, serait de 2 %, puis, en nominal, elle serait de 3,8 %. Ça, c'est en mars 2015, il y a un an, là, on était ici, dans la même salle, M. le Président, puis le ministre nous disait : Ça va augmenter...

Le Président (M. Bernier) : ...

M. Marceau : Hein?

Le Président (M. Bernier) : ...salon rouge.

M. Marceau : On était peut-être au salon rouge, oui, mais il nous disait : Ça va être 2 % au réel, 3,8 % au nominal. Et le résultat des courses dans le budget de cette année, c'est, au lieu d'être 2 %, c'est 1,1 %, puis, au lieu d'être 3,8 %, c'est 2 %. Puis ça, je n'ai pas fini, on va revenir là-dessus plus tard. Alors, je le réitère, je le souhaite, j'espère que c'est vrai que ça va rebondir puis que ça va augmenter. Mais disons que ça fait deux ans qu'on me sert la même affaire, et là je pense que, comme bien d'autres, j'en doute.

Peut-être finir en vous disant que, sur l'investissement, je suis plutôt inquiet. En 2014, ça avait baissé de 11 %. En 2015, ça a baissé de 5 %. Puis là on nous a présenté un plan qui, en principe, devrait stimuler la croissance économique, devrait stimuler l'investissement, mais ce qui est prévu dans le budget, c'est que ça n'augmentera pas, là, ça va être une croissance de 0 % de l'investissement. Alors, je me demande bien pourquoi le ministre, lorsqu'il a préparé son budget puis qu'il s'est rendu compte que son plan économique donnait une croissance des investissements de 0 %, pourquoi il

s'est arrêté là, pourquoi il ne s'est pas demandé : Bien là, ma foi, il faut faire quelque chose, il faut faire bouger ça, il faut que l'aiguille, elle se tasse, il faut que ça augmente. Alors, pourquoi il ne l'a pas fait, je ne le sais pas. Je lui poserai la question, tiens, question plantée, M. le Président, je vais revenir là-dessus.

Puis je pourrais vous parler de santé et d'éducation, je vais reparler d'éducation dans mes blocs plus tard. Puis, pour les familles, le fardeau fiscal, regardez, le montant de soulagement qui a été offert aux familles est très, très mince après tout ce qu'elles ont eu à subir, et disons simplement que c'est un début de remboursement, mais très, très, très incomplet pour ce que tous les gens ont eu à payer au Québec. Alors, M. le Président, je voulais m'assurer de dire un certain nombre de choses maintenant, mais je vais arrêter là pour avoir plus de temps pour poser des questions. Merci.

• (20 h 30) •

Le Président (M. Bernier) : Merci, M. le député de Rousseau, de votre présentation. M. le député de Granby, la parole est à vous.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Salut, M. le Président. Bonjour, M. le ministre, mon collègue député de Rousseau... tous ceux qui l'accompagnent au ministère des Finances, les collègues ministériels. M. le Président, je pense que c'est la première fois que j'entends depuis les cinq dernières années un ministre des Finances nous dire sans gêne que le problème de croissance économique, de richesse au Québec, bien, c'est dû, dans une certaine mesure, au vieillissement de notre population. Je n'ai jamais entendu le ministre des Finances de l'époque au Parti québécois dire la même chose. Pourtant, la première fois que j'ai entendu ça — puis M. Monty peut confirmer — c'était Raymond Bachand qui était assis à votre place, M. le ministre, en 2010. Et je me souviens très fortement des chiffres qu'on nous avait donnés, parce que je les répète depuis les cinq dernières années, vous aviez dit au ministère des Finances : On est la deuxième nation au monde la plus vieillissante après le Japon.

On était, voilà 40 ans, neuf travailleurs pour un retraité. À partir de 2016 — puis je disais ça en 2011 ou 2012 — cette année, il y aura trois travailleurs pour un retraité puis, dans même pas 15 ans, 2030, il y aura deux travailleurs pour un retraité. Ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire que l'assiette fiscale, qui continue de grossir année après année, avec de moins en moins de gens sur le marché du travail, bien, ça fait nécessairement un fardeau qui coûte de plus en plus cher à nos enfants, nos ados qui vont être sur le marché du travail tantôt, ceux qui travaillent présentement qui ont à protéger les acquis sociaux que nos parents, grands-parents ont payés.

Et, quand j'entends le ministre me dire : Bien, la seule solution — parce que je vous cite — c'est l'immigration qui va résoudre tout ça, je suis un peu inquiet, je suis même pas mal inquiet. Je crois en l'immigration sans problème. On reçoit au Québec, depuis les 10, 15 dernières années, entre 40 000 et 50 000 personnes. Malheureusement, plus souvent qu'autrement — et ça, vous avez de la misère, au Parti libéral, à le dire ouvertement — c'est qu'on a beaucoup de gens qui, malgré le fait qu'on a les bras ouverts, après 12 mois, 18 mois, vont émigrer, vont quitter le Québec pour des raisons x. On le voit pour les médecins dans les journaux dans les 24 dernières heures. Les ordres professionnels qui sont extrêmement sévères, les médecins français, dans une certaine forme de réciprocité, donc de reconnaissance des diplômes, repartent parce qu'ils disent : Finalement, le Québec n'a pas les bras si ouverts que ça. Et, quand on me dit : C'est l'immigration qui va tout régler, bien, je vous dis, M. le premier ministre : Oui, j'y crois, mais vous savez très bien, très, très bien, depuis les cinq, 10, 15 dernières années, que le problème d'intégration est majeur, est majeur.

Je sais que ce n'est pas votre dossier, M. le ministre, mais, quand vous dites ça et que vous ne prenez pas de mesures spécifiques, votre gouvernement, pour assurer l'intégration réussie de tous ceux qui s'en viennent supporter économiquement le Québec, bien là on a un problème, bien là on a un problème. Et, si au-delà de l'immigration, vous ne voyez pas plus loin que ça, bien, on risque d'arriver, dans les prochaines années, M. le Président, à avoir exactement ce qu'on voit, un vieillissement de population qui nous frappe fortement, le défi de garder, je vais dire, nos sages sur le marché du travail le plus longtemps possible et, on le souhaite tous, en santé, en santé. Et tant mieux, je pense qu'il y a une mesure encore cette année pour être capable d'amener les gens de 65 ans et plus sur le marché du travail puis les amener aussi à donner un appui additionnel, donc peut-être du temps partiel, pour supporter les plus jeunes qui poussent, qui sont sur le marché parce qu'on a besoin de ces sages le plus longtemps possible pour nous accompagner, parce que, malheureusement, on n'a pas assez...

Puis ça, bien, c'est un indice de natalité qui est à peu près le même dans tous les pays occidentaux, à 1,5, 1,6, 1,7 enfant par famille. Ça, c'est le Québec de 2016. Ce sera peut-être encore le Québec de 2020, on ne le sait pas. Je pense personnellement qu'on devrait pousser, personnellement, pour avoir des politiques familiales beaucoup plus fortes que l'on connaît aujourd'hui. Mais ça, c'est le choix du gouvernement. Donc, il faut vivre avec les conditions économiques que nous avons, il faut vivre avec une population active qui va être de moins en moins importante dans les prochaines années. Ça, ce n'est pas banal. Mais ça veut dire quoi? Ça veut dire que, si on continue, M. le Président, d'avoir un taux de décrochage aussi élevé au secondaire, au cégep, à l'université... L'analphabétisme, problématique grave aussi, 53 % au Québec d'analphabètes, c'est aberrant. C'est un fléau social aussi important que le taux de décrochage scolaire que moi, je connais depuis que j'ai l'âge de voter. Donc, un grand défi de société de ce côté.

Et, de l'autre côté, on a un gouvernement qui, dans les deux dernières années... Je le disais de façon ironique avant qu'on parte pour la relâche de Pâques, j'ai ressorti ma fiche de 2015, puis je regarde celle de 2016 aujourd'hui, puis je suis à peu près au même niveau. Les notes que j'avais prises l'an passé, bien, c'est à peu près les mêmes que j'ai cette année à 90 %. Et, M. le Président, je m'explique, pour moi, le dépôt d'un budget, là, c'est un grand moment. C'est un grand moment où le ministre dépose son budget, où on doit sentir des éléments de confiance autant pour le Québécois sur le marché du travail, le jeune qui embarque sur le marché du travail, l'entrepreneur qui se sent épaulé, des éléments de

confiance importants. Et, quand tu déposes un budget, bien, tu te dis... Au bout de trois jours, j'ai comme l'impression que, si je vais dans la rue puis je pose une question aux gens ou je fais un vox pop : Vous retenez quoi? Vous retenez quoi de ce budget?, bien, tu souhaites que les Québécois soient capables de retenir un, peut-être deux puis, s'ils ont bien suivi le budget, peut-être trois points majeurs. Alors, on retient quoi de 2016, de ce qui s'en vient? On retient quoi comme Québécois?

On retient une chose — puis ça, je le donne au gouvernement parce que je me suis battu là-dessus depuis les neuf dernières années, malgré le fait que ça ait été un gouvernement du Parti libéral de 2003 à 2012 et même le Parti québécois de 2012 à 2014 — l'équilibre budgétaire, dans un contexte économique comme le Québec le connaît depuis 10, 12 ans, c'était — excusez de le dire en anglais — un must, on n'avait pas le choix de retrouver l'équilibre budgétaire parce que, M. le Président, vous m'avez entendu là-dessus des dizaines de fois... Pourquoi? Parce que les agences de notation voyaient bien qu'avec le Parti libéral, qui avait assuré une croissance des dépenses moyenne d'à peu près 4,8 % entre 2003 et 2012, ce qui était de beaucoup au-dessus de nos revenus, et le Parti québécois a fait la même chose en arrivant au pouvoir pendant les 18 mois où ils ont été là... Bien, faites l'équation, M. le Président, croissance des dépenses, près de 5 %, puis des revenus qui étaient en dessous, c'est certain que tu ne peux pas arriver. Donc, tu avais des déficits cumulés qui augmentaient la dette puis, de l'autre côté, tu avais une dette, oui, où on dépensait entre 8, 9 et 10 milliards par année pour nos infrastructures, que ce soient nos écoles, et tout ça.

Mais il reste que cette dette, au-delà d'exploser... le service de la dette, lui, il faut le payer. On a été chanceux dans les dernières années parce que nos taux d'intérêt ont été bas. Ça, on a été immensément chanceux. On a quand même frappé, si je ne me trompe pas, cette année le 10 milliards de service de la dette, à 10,5 milliards ou à peu près, ce qui est prévu pour cette année.

Mais donc on retient quoi? On retient l'équilibre budgétaire? O.K. Maintenant, qu'est-ce qu'il y a pour moi, là? Les gens qui nous écoutent ce soir, là, puis qui se disent : Aïe! on débute l'année 2016, qu'est-ce qu'il y avait pour moi versus l'an passé? On retourne en 2010, de 2010 à 2015, j'ai montré le tableau voilà 10 jours, c'est 20 milliards de revenus autonomes additionnels que les deux gouvernements sont allés chercher dans les poches des contribuables. Oui, il y a eu une certaine croissance, mais des taxes et des tarifs qui ont augmenté bien au-delà de l'inflation, qui ont amené le gouvernement à aller piger un peu plus dans les poches des contribuables, cette fameuse taxe santé que le Parti libéral a mise au monde en 2010 en se disant : On ne balance même pas le budget, on n'est pas capables. Malgré le fait que les Québécois nous envoient la moitié de leur impôt pour le système de santé, on n'est pas capables de le financer encore. Le quart des impôts qui vont à l'éducation... Donc, on en arrivait facilement à comprendre que, le gouvernement, la seule solution qu'il avait, c'était d'augmenter les taxes puis les tarifs.

• (20 h 40) •

On a eu la taxe sur l'essence, vous vous souvenez? On a eu taxe santé, qui est aujourd'hui modulée selon les salaires. Ceux qui gagnent des revenus de plus de 150 000 \$ vont payer près de 1 000 \$ pour cette taxe santé. On a eu l'indexation de multiples tarifs, que ça soit les tarifs de garderie, que ça soit les tarifs d'Hydro-Québec, une sorte de... Après ça, c'étaient les commissions scolaires. On avait une péréquation qu'on a enlevée aux commissions scolaires. On est allé, donc, chercher de l'argent de plus avec les propriétaires fonciers, même chose pour les taxes municipales. Donc, depuis 2010, ça a été le leitmotiv autant du Parti libéral que du Parti québécois. Et là, en plus, on arrive en 2014, et ça continue, et ça continue. Depuis 2014, on est allé chercher, en moyenne, 1 500 \$ dans les poches des familles. C'est ça qui a été le plan de match du gouvernement du Parti libéral.

Là, on peut ramener ça un petit plus bas parce que le gouvernement fédéral a donné un peu d'oxygène aux jeunes familles, mais, au-delà de tout ça, la classe moyenne, les familles, les célibataires ont vu leur fardeau fiscal augmenter. Et là la grande mesure du gouvernement pour dire : Moi, cette année, je pense à vous, bien, c'est que, graduellement, la promesse qui avait été de ne pas augmenter les frais de garde, comme le Parti québécois l'avait souhaité, ça a été de moduler les frais de garde. Ça a été de dire aux Québécois l'année passée : On va abolir la taxe santé à partir du 1er janvier 2017. Et la grande mesure cette année, c'est de la ramener un an plus tôt, un an plus tôt pour à peu près 25 \$ pour la majorité des Québécois qui gagnent entre 41 000 \$ et 134 000 \$. Ça, ça a été la grande mesure, un petit certificat-cadeau pour vous dire : On pense à vous.

Après ça, on a quoi comme plan économique? Parce qu'au-delà de ça, M. le Président... Ce que je souhaitais quand j'ai rencontré le ministre des Finances avant le dépôt du budget, c'était une baisse d'impôt considérable pour, justement, redonner de l'oxygène un peu à notre économie, dire aux Québécois, à qui on est allé chercher beaucoup d'argent dans les dernières années : On retrouve l'équilibre budgétaire, on va même, dans une certaine mesure, être en surplus parce qu'on va mettre 2,2 milliards dans le Fonds des générations, on peut, cette année, prendre 1,7 de ce 2,2 milliards... Puis je m'expliquerai plus loin comment on n'affectera pas le Fonds des générations et cette loi qui nous amène à un ratio dette-PIB à 45 % en 2026, bien, on pouvait, cette année, donner un grand coup et dire aux Québécois : Pour la première fois, on pense à vous, on met de l'argent dans vos poches. Alors, aujourd'hui, on passe d'une promesse que nous souhaitions à 500 \$ à à peu près 25 \$ par adulte, c'est la grande mesure.

De l'autre côté, un plan de relance économique, on souhaitait depuis des mois que le gouvernement prenne action, parce que nous avons un dollar canadien qui est très bas présentement, donner un stimuli, une confiance additionnelle au secteur manufacturier pour profiter, donc, des conditions que nous avons et que nous risquons d'avoir dans les prochaines années, donc 1 milliard d'investissement pour les cinq prochaines années. Ce qu'on a eu, c'est à peu près 345 millions qui étaient prévus dans ce budget 2016. Bon. Et je pourrai énumérer un peu plus tard, demain ou après-demain, sur ce 345 millions, mais vous comprendrez bien, M. le Président, que ce n'est certainement pas avec des mesures pour stimuler le secteur manufacturier qu'on va arriver — et même chose pour les contribuables québécois — à autre chose qu'un PIB cette année à 1,1 %, ce qui est de beaucoup en bas des États-Unis, même du Canada ou presque et de l'Ontario, et nécessairement d'une croissance du PIB prévue à 1,5 %, 1,6 %, 1,5 %, 1,4 % d'ici 2020.

Et ça, quand vous regardez ces chiffres, M. le Président... Je l'ai répété souvent, pour le commun des mortels, ce n'est peut-être pas mesurable, mais c'est un chiffre extrêmement important, surtout quand on voit nos voisins, qui risquent d'avoir des croissances au-dessus de 2 %, au-dessus de 2 %. Et je reviens à ce que le ministre a dit, si, pour lui, cette croissance, le facteur plus important, c'est l'immigration, bien, je lui dis : Il se trompe. J'espère qu'il a d'autre chose. Parce que, oui, j'y crois à, l'immigration, mais j'espère qu'il y a d'autre chose pour stimuler, d'ici 2020, la croissance économique du Québec. Parce qu'au-delà du 500 \$ que nous souhaitons donner aux familles, au-delà d'un plan de relance économique...

Et j'aurais souhaité, encore une fois, un peu plus de mordant pour le système d'éducation. On l'a mentionné, je pense que le gouvernement le sait, 478 écoles au Québec qui ont besoin d'amour, qui ont besoin d'être rénovées, remises à neuf. On parle d'un parc qui coûterait 3,5 milliards. Bien, le gouvernement va mettre, si je ne me trompe pas, à peu près 620 millions pour les trois prochaines années. Ce n'est pas banal, 620 millions, mais pas assez, pas assez pour redonner une confiance aux directions, aux enseignants, aux parents, de se dire : Bien, le gouvernement prend au sérieux le système d'éducation, on va être capables de donner un élan sur une période de cinq ans.

Donc, vous avez, M. le Président, un contexte où la population se dit : Qu'est-ce qu'il me reste? Qu'est-ce qu'il me reste, moi, dans mes poches aujourd'hui? J'ai encore moins d'argent qu'avant, mon salaire n'augmente pas au niveau de mes dépenses qui augmentent, de mon panier d'épicerie, qui va augmenter cette année de 345 \$. Et bravo, IGA, s'ils nous écoutent, parce que supposément le panier, chez IGA, va baisser de 5 % à 7 % dans les prochaines semaines, sinon les prochains mois. Grand Dieu nous fasse, tant mieux pour les familles parce qu'elles en auront bien, bien, bien de besoin. Un plan de relance économique qui est timide, extrêmement timide. Un plan pour relancer nos écoles qui, ma foi, ne nous donne pas assez d'élan.

Alors, M. le Président, vous comprendrez que, pour moi, pour nous, ce budget ne marquera pas l'histoire du Québec. On aurait souhaité être capables d'avoir beaucoup plus de stimuli, beaucoup plus d'entrain, beaucoup plus de confiance. Parce que, quand je parle de confiance et d'indicateurs économiques, M. le Président, je souhaite, moi, que, dans les prochaines années, que nous soyons capables de sortir d'indicateurs qui me rendent extrêmement triste pour le Québec. Pas plus d'ambition que de sortir du fait que nous sommes 57e sur 60 États en Amérique du Nord en termes de force, de richesse, du PIB. 57e, là, sur tous les États nord-américains, incluant le Canada. Le revenu disponible par habitant, quand les libéraux sont arrivés en 2003-2004, si je ne me trompe pas, nous étions cinquièmes. Aujourd'hui, on est derniers pour ce qui est du revenu disponible par habitant.

Quand on regarde ces indicateurs, M. le Président, quand on regarde dans le budget la croissance du PIB pour ce qui est des investissements non résidentiels — c'est écrit noir sur blanc encore une fois — pour 2016, c'est écrit à 0 %. Pour ce qui est des investissements résidentiels comme tels, c'est 0,1 %. Je répète, les investissements non résidentiels des entreprises, cette portion de croissance du PIB, elle est à 0 %. L'année passée, elle était à moins 4 %. Est-ce que, cette année, on prévoyait moins 2 %, puis on n'a pas osé le mettre? Il reste que ça va être à zéro. Les investissements résidentiels à 0,1 %, je voudrais qu'on sorte de ça, je voudrais que le gouvernement me dise : On prend au sérieux cette situation, puis on a des idées, des mesures qui vont sortir le Québec, dans une certaine mesure, d'un certain marasme, qui vont amener le Québec aussi à avoir, M. le Président, plus d'entrepreneurs dans nos écoles.

Que le gouvernement prenne au sérieux le fait qu'il y a de moins en moins de jeunes qui sortent du secondaire, du cégep, qui ont ce désir, cette curiosité de démarrer une entreprise. On a vu combien de sièges sociaux partir, là? On a vu le dernier, St-Hubert, on aurait tous souhaité que des investisseurs québécois puissent l'acheter. Mais il faut penser, M. le Président, dans 10, 15, 20 ans. Il faut penser à ces jeunes, il faut penser que c'est cette relève qui, je le souhaite, vont être des CGI, des Alain Lemaire, des Cascades, des Couche-Tard. Et, dans ce contexte, aujourd'hui, vous comprendrez qu'il n'y a rien qui me rassure. Il n'y a rien qui me rassure quand je regarde le budget 2016 versus celui que j'ai vu l'année passée, en 2015, qui me laisse croire que cette année va être plus forte que celle que j'ai connue l'année passée en termes d'économie au Québec. Merci, M. le Président.

Discussion générale

Le Président (M. Bernier) : Merci. Merci, M. le député, pour vos remarques préliminaires. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous allons procéder par blocs de 20 minutes, incluant les questions et les réponses. Donc, je veux m'assurer que les temps vont balancer. J'appliquerai également la règle de l'alternance entre les députés du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition.

Donc, comme le veut la pratique et la tradition, M. le député de Rousseau, la parole est à vous pour ce premier bloc de 20 minutes.

• (20 h 50) •

M. Marceau : Merci, M. le Président. En fait, la tradition, ce n'est pas que ce soit le député de Rousseau, c'est que ce soit le porte-parole de l'opposition officielle. J'ai l'impression que je m'incruste quand vous dites que c'est la tradition.

Le Président (M. Bernier) : C'est simplement la procédure, M. le député de Rousseau.

M. Marceau : On va laisser faire cette tradition, M. le Président.

Le Président (M. Bernier) : Allez-y.

M. Marceau : Alors, merci, M. le Président. Je vais commencer ce premier bloc par quelque chose où je ne crois pas que le ministre m'attende, je vais parler du secteur financier. Dans le budget, il est annoncé qu'il va y avoir

un projet de loi qui va être présenté afin de réaliser une révision de l'ensemble des lois du secteur financier pour créer un encadrement intégré et cohérent entièrement dédié à la promotion des intérêts du public québécois, ce avec quoi, évidemment, je suis parfaitement d'accord.

Et je rappelle à tout le monde qu'il y a eu dépôt de six rapports d'application dans les dernières années. J'en ai moi-même déposé en avril 2013 et en décembre 2013, et puis notre actuel ministre des Finances en a déposé d'autres, dont un très important rapport sur la Loi sur la distribution de produits et services financiers. Il y a aussi la Loi sur les coopératives. En tout cas, bref, il y en a eu six, n'est-ce pas?

Puis là j'embarque dans quelque chose qui va vous surprendre, M. le Président, mais je veux quand même le dire. Quand j'ai lu la section E des renseignements supplémentaires qui portent sur le projet de loi omnibus, il est indiqué qu'on retrouvera dans le projet de loi omnibus les modifications aux lois du secteur financier. Et là je ne sais pas si j'ai bien lu, et là une question fort simple, là, le projet de loi qui va refaire l'ensemble de l'encadrement du secteur financier québécois après six rapports d'application, après 10 ans, je ne peux pas croire que vous allez mettre ça dans l'omnibus budgétaire. Je veux dire, le secteur financier attend cet omnibus financier depuis longtemps. Là, vous n'allez pas mêler ça avec le Fonds vert, avec l'électrification des transports, l'industrie touristique, je ne peux pas croire.

Alors, dans le fond, c'est une demande que je vous fais. Je veux être certain de bien comprendre, là, le texte de la page E.3 des renseignements supplémentaires laisse entendre que vous voulez mettre l'omnibus financier dans l'omnibus budgétaire, c'est une très mauvaise idée. Là, je vais vous laisser répondre, puis après ça... Je verrai ce que vous allez dire.

Le Président (M. Bernier) : Merci, M. le député de Rousseau. M. le ministre.

M. Leitão : Non. En effet, M. le Président, c'est un sujet qui est très important et qui mérite une réflexion profonde et que son encadrement législatif soit revu de façon sérieuse, et cela se fera dans un projet de loi séparé, un projet de loi omnibus de services financiers.

Le Président (M. Bernier) : Un projet de loi distinct.

M. Marceau : O.K. Alors, la page E.3 n'était pas écrite de façon précise.

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre...

M. Marceau : Bien, regardez, je peux vous le lire, là : «On retrouvera dans le projet de loi omnibus notamment les mesures suivantes : Modifications aux lois du secteur financier...»

M. Leitão : Ce sera un omnibus, oui...

M. Marceau : À part?

M. Leitão : ...mais un omnibus financier à part, oui.

M. Marceau : C'est parfait, c'est ça que je voulais entendre. Je suis très content de ça parce que je trouvais que c'était une mauvaise idée.

Le Président (M. Bernier) : M. le député de Rousseau.

M. Marceau : Merci. Je vais, tout de suite, vous parler maintenant des ratios dette-PIB, quelque chose que vous avez sûrement eu le temps de préparer. J'ai comme télégraphié, depuis quelques semaines, ce sujet. Alors, je ne sais pas si vous avez sous la main le budget de juin 2014.

M. Leitão : Pas sous la main, mais...

M. Marceau : Non? Bien, je peux vous donner quelques chiffres si vous voulez. Dans le budget 2014...

Une voix : ...

M. Marceau : Non, c'est le noir, c'est le budget noir...

Une voix : ...

M. Marceau : Le budget 2014-2015, c'est le budget noir, là, le sombre budget, M. le Président. Alors, dans le budget 2014, on prévoyait pour 2016...

M. Leitão : Juin 2014.

M. Marceau : Le budget de 2014, on prévoyait l'atteinte des cibles suivantes : 54,1 % pour 2016, 52,8 % pour 2017, puis 51,5 % pour 2018. Ça, c'est ce qui était prévu en juin 2014. Les prévisions du budget que vous avez déposé il y a deux semaines, c'est que, pour le 31 mars 2016, c'est 55 %. 31 mars 2017, c'est 54,7 %. Et, pour 2018, 53,7 %. Alors, j'en ai pris trois, c'est l'échantillon le plus facile. Alors, il y a un bond de quasiment 1 % pour 2016. Je reviendrai là-dessus. Il y a un bond de quasiment deux points pour 2017. Il y a un bond de quasiment deux points...

M. Leitão : De 2,2 %.

M. Marceau : De 2,2 %. Et ça, c'est malgré l'équilibre budgétaire. Enfin, ma question c'est : Pourquoi, M. le ministre, c'est comme ça? Qu'est-ce qui est arrivé?

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre.

M. Leitão : Merci, M. le Président. C'est une très bonne question. Alors, qu'est-ce qui est arrivé, si vous regardez le niveau de la dette, en fin de compte, le niveau de la dette est moins élevé. Donc, pour l'année 2016, par exemple, dans le budget de juin 2014, on prévoyait que la dette, en mars 2016, atteindrait 211,8 milliards de dollars, et, en fin de compte, dans le budget qu'on a déposé maintenant, la dette atteint 2,7. Donc il y a à peu près 4 milliards de moins en termes de dette brute. Pourquoi? Parce que le déficit budgétaire a été éliminé, parce que, même entre 2013-2014 et 2014-2015, les déficits estimés avaient été moins élevés que prévu, donc ça a fait baisser la dette.

Mais le ratio, en effet, légèrement plus élevé, pourquoi? Parce que le PIB nominal était, mars 2016, moins élevé que ce qui avait été estimé en juin 2014. Donc, c'est le PIB nominal. Et c'est là où je veux arriver, le PIB nominal était moins élevé en mars 2016 qu'en juin 2014 en partie parce que la croissance était plus faible, mais surtout, surtout parce qu'il y a eu des révisions historiques importantes. Toute la série du PIB pour l'année 2013, pour l'année 2014 a été révisée, a été révisée à la baisse. Pour 2013, en fin de compte, c'est à peu près 3,4 milliards de dollars de PIB qui n'existent plus. Et, comme vous le savez, pour 2014, c'était 3,6 milliards de dollars. Comme vous le savez, les comptes nationaux, c'est un défi important pour nos collègues statisticiens, et donc il y a toujours des révisions qui sont apportées à ces comptes nationaux là, et pour 2013 et pour 2014 ça a été révisé à la baisse. Donc, vous avez moins de dette, oui, mais vous avez aussi moins de PIB, ce qui vous fait que le ratio est légèrement plus élevé.

Mais, comme vous parliez tantôt, par exemple, de l'impression que ça pourrait avoir sur les marchés financiers, les agences de notation, etc., bien, ils comprennent très bien la situation, et nous avons eu des commentaires très, très positifs de la part de la presse financière et d'autres commentaires financiers, dont particulièrement la revue *Bloomberg* qui, dans son appréciation du budget, a dit que c'était «a fiscal star».

Le Président (M. Bernier) : Merci. M. le député de Rousseau.

M. Marceau : Regardez, on va s'entendre sur une chose, c'est que la dette a augmenté plus rapidement que le PIB nominal parce qu'autrement ça n'augmente pas. Puis la dette a augmenté plus rapidement que le PIB nominal. Je vais répéter ma phrase, la dette a augmenté plus rapidement que prévu par rapport au PIB nominal pour que les cibles augmentent. Pour que le ratio dette-PIB augmente, il faut qu'il y ait la dette qui augmente et le PIB qui augmente, et il faut que la dette augmente plus vite que le... pour que ça augmente.

M. Leitão : Ou que le PIB diminue...

M. Marceau : Mais il n'a pas diminué. Il n'a pas diminué, il y a eu des révisions, vous me dites, de 3 milliards, là...

M. Leitão : ...

Le Président (M. Bernier) : On va permettre au député de Rousseau de... Finalisez votre pensée, puis vous aurez l'occasion, M. le ministre, de répondre.

• (21 heures) •

M. Marceau : Regardez, là, vous avez une fraction, là, a sur b, dette sur PIB. Ce monde-là augmente tout, là, le numérateur augmente, le dénominateur augmente. Mais la fraction augmente entre juin 2014 puis mars 2016. C'est donc dire que le numérateur a augmenté plus rapidement que le dénominateur, donc que la dette a augmenté plus rapidement que le PIB nominal. C'est la seule façon d'y parvenir.

Cela étant, les révisions historiques, les révisions à la série, ça, évidemment, il y en a souvent, là, ce n'est pas une nouveauté. Mais je vous soumets que ce n'est pas surtout à cause de ça, c'est surtout parce que le PIB n'a pas crû rapidement, tout simplement, la croissance du PIB nominal a été trop faible.

Je vais changer de sujet, je voulais juste vous entendre. Au moins, bien, en tout cas, vous avez ajouté un élément de réponse.

M. Leitão : ...pour mentionner...

M. Marceau : Oui, allez-y.

Le Président (M. Bernier) : Allez-y, M. le ministre.

M. Leitão : Vous parlez de la dette. Oui, en effet, la dette a augmenté, mais elle a augmenté moins vite que ce qui avait été prévu en juin 2014. Mais elle a augmenté. Vous avez raison, la dette a augmenté. De 2014 à 2016, la dette a augmenté, mais de 4 milliards de moins que ce qui avait été...

M. Marceau : ...l'écart de la dette a été moins important que l'écart du PIB nominal. Ça, ça...

Le Président (M. Bernier) : L'écart. C'est bien.

M. Marceau : Deuxième point, comment vous expliquez la baisse des prévisions de revenus autonomes entre mars 2015 et mars 2016 pour cette année? Donc, je vais vous donner les chiffres. Si vous prenez le budget de l'année dernière, mars 2015, page A.19, pour 2016-2017, il est prévu 83 362 000 000 \$ en revenus autonomes. Je recommence la phrase, là, en mars 2015, page A.19, il était prévu que les revenus autonomes pour 2016-2017 seraient de 83 362 000 000 \$. Or, à la page A.15, en mars 2016, ces mêmes revenus autonomes, pour 2016-2017, s'élèvent à 82 386 000 000 \$. Ça va? Donc, il y a 976 millions de moins, 1 milliard de moins en revenus autonomes. Alors, est-ce que c'est la prévision de l'année passée qui n'était pas bonne ou bien... Enfin, je ne sais pas c'est quoi, le phénomène, là, je voulais savoir pourquoi.

Le Président (M. Bernier) : Merci. M. le ministre.

M. Leitão : Oui. En effet, il y a plusieurs facteurs. Les facteurs reliés directement à l'économie, donc les revenus autonomes eux-mêmes, c'est de l'ordre de presque 400 millions. Donc, de ces 976, vous avez à peu près 394 — on est à la page A.13 du budget — donc 400 millions. En effet, la croissance économique était légèrement moins élevée, mais, évidemment, le reste, il y en a d'autres, facteurs qui expliquent ça. Il y a les entreprises du gouvernement, par exemple, c'était moins élevé que prévu. On ne peut pas, quand même, toujours avoir des températures super froides qui gardent les revenus d'Hydro-Québec à ces niveaux-là. Les revenus du Fonds des générations, donc, les revenus du Fonds des générations, qui ont été ici aussi moins élevés que prévu. C'est surtout ça, les entreprises du gouvernement, et puis il y a aussi, même si vous... Surtout notre collègue le député de Granby, même s'il trouve que ce n'est pas important, mais il y a eu quand même des baisses d'impôt. Il y a eu à peu près 130 millions de dollars pour la réduction de la contribution santé à partir de janvier 2016.

Le Président (M. Bernier) : Merci. M. le député de Rousseau.

M. Marceau : Oui. Bien là, je vous invite à aller voir votre page A.17, puis vous allez voir que les revenus du gouvernement sont aujourd'hui au point le plus élevé qu'ils n'ont jamais été en proportion... bien, depuis 1998, en tout cas, là. Peut-être pas jamais, mais je soupçonne que c'est historique, là, le sommet des revenus en termes du PIB. Alors, des baisses d'impôt, je veux bien, là, mais... En tout cas, donc 394, 136, puis là 130. En tout cas, je ne suis pas rendu au milliard encore, là, je suis loin même d'une explication...

M. Leitão : Il y a le Fonds des générations, 203.

M. Marceau : 203? Trois, quatre, cinq, six, sept, oui, on y arrive tranquillement, mais on n'est pas rendu. 130. O.K. Mais le Fonds des générations, on s'entend, c'est l'économie aussi.

M. Leitão : Les taux d'intérêt. C'est en partie, donc, les rendements du Fonds des générations.

M. Marceau : En tout cas. O.K.

M. Leitão : Mais il y a aussi quelques redevances minières, bien sûr. Donc, l'économie en partie, mais particulièrement les revenus de placement.

Le Président (M. Bernier) : Merci. M. le député de Rousseau.

M. Marceau : Dans le budget, vous connaissez la page, là, il est inscrit que les investissements, cette année, vont... les investissements des entreprises — c'est à la page C.26 — vont augmenter de 0 %. Quand vous avez vu ça, là, comme résultat, quand vous avez vu ça, ça, ça a été... Enfin, je ne sais pas par quel moyen vous êtes parvenu à votre zéro, là, mais, quand vous avez vu ça, vous n'avez pas été tenté de dire : Il me semble que ça nous prendrait un petit quelque chose pour qu'au lieu d'être à zéro ça augmente? Un petit ingrédient, là, magique que vous mettez dans la recette qui...

Une voix : Un peu d'épices?

M. Marceau : Je ne sais pas, quelque chose.

M. Leitão : Un peu d'épices, mais...

M. Marceau : Non, mais, sincèrement, je trouve que c'est un aveu tellement terrible d'impuissance. Puis, bon, regardez, ce n'est pas comme si ça suivait deux années spectaculaires, là, de croissance d'investissement. Voilà, c'est une question très simple, vous n'avez pas été tenté?

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre.

M. Leitão : En effet. Et c'est une question très intéressante. D'ailleurs, notre collègue député de Granby avait aussi fait allusion à cet aspect-là. Oui, ça arrive à zéro, en effet, en 2016. Et là on rentre dans une discussion qu'on a déjà eue, cette discussion, M. le député de Rousseau, plusieurs fois en Chambre et ailleurs, la distinction qu'il faudrait avoir entre une moyenne annuelle et ce qui se passe pendant l'année. Et ça, c'est particulièrement pertinent dans le cas de l'investissement privé.

Si vous allez à la page C.13 du document du budget, où on montre une évolution trimestrielle de l'investissement, vous voyez que la prévision fait qu'en effet c'est à la fin 2015, donc au quatrième trimestre 2015, qu'on atteint le plus bas. Le creux du cycle, on l'atteint au T4 2015. Par la suite, il y a eu une accélération. Donc, pendant l'année 2016, l'investissement privé est en accélération. L'arithmétique est telle que les moyennes annuelles, elles, arrivent égales, mais ce n'est pas ça qui est important. Ce qui est important, c'est le profil d'investissement pendant l'année. Et pendant l'année, de janvier à décembre, il y a accélération de l'investissement. En fin de compte, de cette façon-là, l'investissement est en hausse de 3 %. De la fin 2015 à la fin 2016, il y a accélération, il y a augmentation d'investissement de 3 %.

Ça, c'est une chose, mais il y en a d'autres. Parce que vous savez aussi très bien que l'investissement privé est composé de plusieurs choses, principalement, donc, la partie construction, la construction non résidentielle, qui, elle, en effet, est toujours négative, mais il y a aussi la partie machines et équipement, donc le capital... et ça, c'est en hausse. Et ça, c'est en hausse même en moyenne annuelle. Même en moyenne annuelle, on voit déjà une accélération de cela en 2016.

Et il y a plus que ça encore, M. le Président, parce que ça, c'est en termes réels. Nous, les économistes, nous aimons bien parler en termes réels, mais, si on regarde cela en termes nominaux, donc en dollars courants, là on voit que l'augmentation de l'investissement machinerie et équipement est significative déjà en 2015, de 8 %, et puis un autre 9 % d'augmentation en 2016 en dollars courants. Donc, ce qu'on voit dans le domaine de l'investissement, c'est qu'il y a déjà une reprise, et une reprise qui est assez considérable — n'oublions pas qu'il y a aussi un effet taux de change — une reprise considérable dans l'investissement en machinerie et équipement. Dans l'investissement non résidentiel, en construction non résidentielle, ça, en effet, ça, il va falloir...

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre, il reste 30 secondes, je veux laisser la parole au député de Rousseau.

M. Marceau : J'apprécie que vous preniez le temps de répondre, là, mais je veux juste conclure, si vous permettez, ce bloc en vous disant que je voudrais bien vous croire, là, que, cette année, on va avoir un beau profil à la hausse des investissements puis que le creux a été atteint, mais, regardez, je regarde le budget de l'année passée, on nous disait : Un redressement de l'investissement pour 2015-2016 avec... on nous prévoyait 2,8 %, et ça a été, comme vous le savez, moins 4,7 %. C'est donc un redressement de l'investissement cette année-là puis, l'année précédente, c'était une reprise des investissements encore. Une reprise, un redressement, j'ai moins 10 %, moins 5 %, puis là vous me dites que ça va être mieux cette année. Bien, peut-être, là, écoutez, je le souhaite, moi, je souhaite le meilleur pour le Québec, mais disons qu'à ce stade-ci je pense que c'est un acte de foi pas mal. Merci.

• (21 h 10) •

Le Président (M. Bernier) : Merci, M. le député de Rousseau. Nous allons passer du côté du bloc du côté du gouvernement. Donc, la parole est au député de Laval-des-Rapides. M. le député de Laval-des-Rapides, la parole est à vous.

M. Polo : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais poursuivre sur un sujet que notre collègue de Rousseau a évoqué en terminant son bloc d'intervention, sur les investissements non résidentiels, M. le ministre, les investissements non résidentiels. Vous savez qu'à partir de 2013 on a subi un déclin au niveau des investissements non résidentiels, et, à même ce budget, en fait à la page C-17 du livre du budget, vous nous annoncez, vous nous expliquez, vous nous démontrez de quelle façon vous anticipez, là, une reprise graduelle de la croissance des investissements non résidentiels. Je vous inviterais peut-être à élaborer sur ce point-là du mieux possible afin de nous expliquer, justement, d'où proviennent, justement, vos projections et cette affirmation-là à travers le budget.

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre.

M. Leitão : Merci. Merci, cher collègue. Alors, ce que ça me permet de mentionner, ce que je voulais mentionner à la fin de la question du collègue de Rousseau, c'est qu'en 2015, en effet, il y a eu cette baisse d'investissement pendant qu'on s'attendait avant à une hausse. J'ajouterais qu'en termes nominaux, donc, il y avait déjà quand même une augmentation importante en machines et équipement, mais, en tout cas, en termes réels, c'est une baisse. Mais ça, il faut comprendre que l'année 2015, c'était une année assez particulière, hein? N'oublions pas que l'année 2015 a commencé de façon assez, assez difficile avec une baisse qui continuait du prix du pétrole, qui s'est, par la suite, propagée à toutes les matières premières. Une bonne partie des investissements non résidentiels, ce sont des investissements dans le secteur primaire, dans le secteur des ressources naturelles, et plusieurs analystes ont décrit cette situation qui avait commencé en 2014, mais qui, surtout en 2015, a pris de l'ampleur comme un véritable choc de matières premières, un véritable choc de prix, quelque chose que l'économie mondiale n'avait pas vécu depuis 2007-2008.

Donc, ce contexte international là, qui était surprenant, qui n'était pas attendu, le choc, le prix des matières premières, qui reflétait aussi surtout la baisse des attentes pour la croissance économique en Chine particulièrement et qui, par la suite, s'est propagée au reste des économies des marchés émergents, alors tout cela a créé un environnement d'affaires mondial qui était beaucoup plus difficile en 2015 que ce que tout le monde s'attendait. Donc, on a vu des baisses importantes d'investissement au Canada, incluant le Québec, bien sûr. Ailleurs, en Amérique du Nord, même aux États-Unis, on a vu que l'investissement était beaucoup plus faible que ce qu'on s'attendait. Dans certains marchés émergents comme au Brésil, par exemple, c'est une véritable récession, et récession très profonde, qui s'est installée. Alors, le portrait a complètement changé, et ça a été aggravé aussi par une très grande volatilité des marchés financiers, des marchés boursiers. Donc, tout cela explique, à mon avis, le fait que l'investissement, en 2015, était bien plus faible que ce qui était attendu dans le budget de cette année-là.

Nous anticipons maintenant une amélioration. Et pourquoi nous anticipons cette amélioration-là? Parce qu'on voit que le climat économique mondial est en train de se stabiliser. On voit que, particulièrement aux États-Unis, la reprise américaine commence à s'enraciner de façon durable. On voit surtout que les marchés financiers, surtout les marchés boursiers, sont beaucoup plus calmes maintenant que ce qu'ils ne l'étaient l'année passée, donc ça contribue fortement à améliorer la confiance des entreprises et des investisseurs.

Et ironiquement, je pense, c'est important aussi de regarder un peu ce qui s'est passé avec la fluctuation du taux de change. En effet, le dollar canadien, en 2015, a beaucoup baissé, et donc, presque de façon instinctive, on pense que, quand le dollar canadien baisse, eh bien, c'est bien pour nos exportations, c'est bon pour l'économie canadienne. Ce qui est le cas, sauf quand le dollar canadien baisse trop vite. Et ce qu'on a vu, surtout en deuxième moitié de 2015, c'était que le dollar canadien avait baissé très vite. On avait même allé au-delà de 0,70 \$ US, on était à 0,67 \$ US, 0,68 \$ US, et donc cette baisse rapide du dollar canadien a un effet négatif, un effet néfaste. Donc, les investisseurs commencent à se dire : Wo! Un instant, là, il commence à y avoir de l'instabilité dans les marchés des devises, qu'est-ce qu'il y a d'autre qui se passe, qu'on n'arrive pas à voir maintenant? Donc, cette baisse très rapide du dollar canadien n'a pas été positive pour l'économie du Québec, particulièrement dans le domaine de l'investissement. Justement, beaucoup d'entreprises ont décidé : O.K. On va attendre un peu, là, on va remettre un peu à plus tard nos projets d'investissement parce que, oui, le dollar est bas, mais il est beaucoup trop bas, il a baissé trop vite.

Là, maintenant, on voit que, bon, depuis la fin 2015, maintenant en 2016, on voit que le dollar canadien s'est stabilisé, on est maintenant entre 0,75 \$ US, 0,77 \$ US. Alors, ça, c'est un environnement qui est beaucoup plus constructif pour l'investissement. La monnaie est plus stable, ça redonne de la confiance aux entreprises parce qu'elle est stable, mais basse. Alors, c'est toujours positif, et ça rétablit la confiance.

Et, quand on regarde — et je finirai avec ça — cette semaine ou la semaine dernière — vous savez, les journées passent, des fois, et on ne se retrouve plus — il y a eu le sondage de la Banque du Canada, qui est le plus important dans le domaine, justement, des anticipations d'investissement des entreprises, et on voit que, oui, on commence, au premier trimestre 2016, on commence à avoir une amélioration de la confiance et, donc, on s'attend que, dans le secteur non énergétique, donc à l'extérieur du secteur énergétique... on commence à voir que les entreprises sont plus confiantes, donc on peut s'attendre à une amélioration de l'investissement privé.

Le Président (M. Bernier) : Merci. M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Polo : Je vais laisser ma collègue de Chauveau poursuivre.

Le Président (M. Bernier) : Bon, bien, Mme la députée de Chauveau, bienvenue à la Commission des finances publiques. La parole est à vous.

Mme Tremblay : Merci beaucoup. M. Leitão, le Québec est la province la plus endettée au Canada. La réduction du poids de la dette a toujours été une priorité pour notre gouvernement, c'est une question d'équité intergénérationnelle. Et là, évidemment, je suis très fière parce qu'on a atteint le déficit zéro, une première en huit ans, un deuxième budget équilibré consécutif. On est la deuxième province au pays après la Colombie-Britannique à atteindre cet équilibre, donc j'en suis très fière. La saine gestion des finances publiques, c'est une des raisons qui m'ont poussée à aller en politique. Et, quand on regarde, par contre, la dette brute, je regardais dans le cahier, bon, elle passe de 2015, à 203 957 \$, 2016, 207 700 \$, et ça augmente.

Ma question est : À partir de quand notre dette devrait-elle commencer à descendre?

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre, parlez-nous des éléments descendants.

• (21 h 20) •

M. Leitão : C'est une bonne question, M. le Président, quand est-ce que la dette, donc, en termes absolus, quand est-ce qu'elle va commencer à baisser? Ça, je voulais vous dire que ça va être difficile d'arriver à un tel moment parce que, même si — et c'est vrai — nos déficits sont éliminés, donc la partie de la dette qui comprend les déficits accumulés, cette partie-là, va... En effet, elle a atteint son maximum, elle a commencé à diminuer, mais la dette comprend aussi d'autres éléments, notamment l'investissement dans les infrastructures, notre fameux PQI, qui est de presque 90 milliards de dollars sur 10 ans, 2016-2026.

Donc, au cours des prochaines années, même avec un équilibre budgétaire, même avec une augmentation zéro de la dette en ce qui concerne les déficits accumulés, l'autre partie, elle, va continuer d'augmenter au rythme de quelques milliards par année, trois, quatre milliards par année, en termes nets d'investissement en infrastructures, et cela, étant

donné notre déficit en infrastructures, notre besoin de moderniser nos infrastructures physiques. On parlait tantôt d'écoles dans l'éducation, c'est un exemple, mais il y en a d'autres, évidemment, dans le secteur des transports, les routes, les autoroutes, les... Et puis il y a d'autres choses aussi qui ne sont pas aussi visibles, mais qui sont aussi importantes comme les systèmes d'égout et toutes ces choses-là. Donc, on a besoin d'investir de façon importante au Québec dans les infrastructures, ce qui fait que la dette, en termes absolus, en termes de dollars, va continuer d'augmenter.

Mais cette augmentation-là va être compensée en partie par nos versements au Fonds des générations, et c'est justement ces versements au Fonds des générations qui nous permettent d'avoir un ratio dette-PIB qui va diminuer, et diminuer de façon significative, malgré nos investissements importants en infrastructures. Donc, voilà, c'est ça, on s'attend, quand même, que l'augmentation de la dette, en termes absolus, va se poursuivre, mais à un rythme moins élevé, compensé en grande partie par nos dépôts dans le Fonds des générations. C'est ça qui nous permet de continuer de faire ces investissements-là, qui sont de nature cruciale pour notre économie.

Le Président (M. Bernier) : Merci. Mme la députée de Chauveau, oui.

Mme Tremblay : J'avais une sous-question, est-ce que je vais la poser?

Le Président (M. Bernier) : Oui, allez-y, je vous donne la parole.

Mme Tremblay : Oui. O.K. Comme on a atteint l'équilibre budgétaire, j'imagine que notre taux de crédit a diminué. Et ça, qu'est-ce que ça nous permet de gagner en plus?

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre.

M. Leitão : Oui, en effet, c'est très important, écoutez, pour nous, puisque nous avons un niveau d'endettement qui est, comme vous avez mentionné, de 200 et quelques milliards de dollars, ce qui, en proportion de notre PIB, est très élevé. On en avait discuté tantôt avec le député de Rousseau, on est à 55 % du PIB, c'est le taux d'endettement le plus élevé au Canada. Et maintenant nous bénéficions de taux d'intérêt qui sont très bas, qui sont très concurrentiels parce que les marchés financiers ont confiance dans notre gestion de la dette publique et ont confiance que ce qu'ils nous prêtent va être remboursé. Alors, c'est particulièrement important pour nous de maintenir ces cotes de crédit qui nous permettent de continuer d'emprunter à ces taux-là, qui sont toujours très attrayants malgré notre niveau d'endettement, qui, lui, est élevé.

Pour répondre d'une autre façon à votre question, nous payons à chaque année à peu près 10,5 milliards juste en frais d'intérêts. Alors, chaque point de pourcentage, chaque dixième de point de pourcentage est particulièrement important pour notre économie parce qu'un point de pourcentage, c'est quelques centaines de millions de dollars en plus ou en moins sur notre versement d'intérêts. Donc, c'est quelques centaines de millions qu'on peut mettre ailleurs que dans la dette si nous continuons d'avoir des cotes de crédit qui sont favorables, comme c'est le cas maintenant.

Le Président (M. Bernier) : Mme la députée de Chauveau, autres questions?

Mme Tremblay : C'est beau, merci.

Le Président (M. Bernier) : M. le député de Laval-des-Rapides, avez-vous d'autres questions en regard de votre sujet? Non, ça va? M. le député de Pontiac.

M. Fortin (Pontiac) : Oui, merci. Merci, M. le Président. Vous allez me permettre, si vous êtes enclin à le faire, peut-être, en préambule, de revenir sur certaines des remarques préliminaires que mes collègues ont faites lors de l'ouverture de leurs propositions. Je trouvais ça...

Le Président (M. Bernier) : Oui, et je vous écoute.

M. Fortin (Pontiac) : Ah! vous êtes très gentil. Je trouvais ça particulièrement intéressant, surtout à l'écoute, essentiellement, du député de Granby. Il nous a commencé son exposé...

Une voix : ...intéressant.

M. Fortin (Pontiac) : Oui, c'est toujours intéressant, en effet, M. le député. Il a commencé son exposé, en fait, en nous disant que l'équilibre budgétaire était un must, pour utiliser son expression. Et, là-dessus, je pense qu'on est d'accord, il n'y a pas d'objection de ce côté-ci. Vous l'avez vu, je pense, M. le Président, dans les actions du ministre des Finances au cours des derniers budgets, on croit, nous aussi, que l'équilibre budgétaire est un must.

Cependant, quand j'écoutais le reste de l'exposé du député de Granby, je me posais des questions sur sa réelle volonté d'arriver à un équilibre budgétaire. Il nous a présenté des propositions pour une baisse d'impôt de 1,7 milliard sur les 2,2 qu'on a pu transférer au Fonds des générations. Donc, déjà là, il y a une bonne partie de la marge de manoeuvre, si on veut, qui a été accaparée par sa première proposition.

Ensuite, il nous a dit qu'il y avait un plan de relance économique de 345 millions de dollars qu'il trouvait largement insuffisant. J'en conclus donc qu'il voulait injecter des fonds supplémentaires dans un plan de relance. Donc, déjà, dans la

petite marge de manoeuvre qu'il restait au député de Granby, j'imagine qu'il va utiliser une bonne partie de ces fonds supplémentaires là.

Ensuite, il nous a dit qu'il devait réinvestir dans les infrastructures des écoles. Il a souligné l'apport du gouvernement, le 700 millions du gouvernement investi au cours des prochaines années parce qu'effectivement il y a besoin d'investir dans le parc immobilier de nos écoles, mais lui nous a dit qu'il y avait un besoin à la hauteur d'environ 3,5 milliards si j'ai bien compris ses analyses.

Alors, je regarde ses propositions. Il y a des propositions pour environ 3 milliards pour la rénovation des écoles. Il y a des baisses d'impôt de 1,7 milliard de dollars. Il y a un plan de relance économique, dont je n'ai pas entendu un chiffre, mais on s'entend qu'il devrait être supérieur à 345 millions de dollars. Alors, je me demande, quand je reviens à sa proposition principale, à son must d'équilibre budgétaire, je me demande, bien, comment est-ce qu'il peut arriver avec tout ça. Il nous a dit : Ah! bien, on va y revenir plus tard. Donc, j'ai hâte d'entendre ce qu'il va nous dire demain.

Cependant, moi, je ne suis pas économiste, M. le Président, je suis un simple diplômé d'une maîtrise en administration des affaires, je suis un simple administrateur. Alors, peut-être, dans les deux, trois minutes qu'il nous reste, peut-être que le ministre des Finances peut nous dire est-ce que lui comprend ce que le député de Granby tente de faire, est-ce que lui peut comprendre les chiffres, la logique derrière les chiffres du député de Granby. Moi, quand je regarde ça... Et, encore là, je ne suis pas économiste, donc je me tourne vers un des plus grands économistes ici et je lui demande : Est-ce que ça fait du sens, ce que le député de Granby nous a exposé tantôt?

Le Président (M. Bernier) : Ce n'est pas un défaut de ne pas être économiste.

M. Leitão : ...

M. Marceau : ...

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Leitão : Surtout ici, dans cette salle, il y en a beaucoup, d'économistes...

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre, vous avez environ deux minutes.

M. Leitão : Environ deux minutes. En deux minutes, c'est difficile de répondre à cette question, mais qui est une question qui est... Oui, en effet, c'est particulièrement marquant. Parce que, oui, nous aimerions tous soulager du mieux qu'on peut les contribuables québécois et, en même temps, investir au maximum dans notre économie, mais il faut être responsables, il faut faire cela de façon responsable. Nous avons appliqué beaucoup de rigueur lors de nos deux derniers budgets pour arriver là où nous sommes maintenant, à l'équilibre budgétaire. Donc, nous savons tous que ce n'est pas simple de revenir à l'équilibre, une fois qu'on est tombé dans des déficits à répétition, ce n'est pas simple de le faire, et il ne faut surtout pas créer des facteurs qui vont nous remettre en déficit. Alors...

Le Président (M. Bernier) : M. le ministre...

M. Leitão : Alors, ça finit comme ça.

Le Président (M. Bernier) : ...compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission ajourne ses travaux à demain, après les affaires courantes. Merci aux parlementaires qui ont participé. Merci au personnel du ministère des Finances, et aux recherchistes, et au personnel de l'Assemblée nationale qui nous accompagnent dans nos travaux.

(Fin de la séance à 21 h 30)